

SILVE INTERMARCHE rappelle Huîtres Spéciales d'Arcachon

- Noms des modèles ou références concernés : Huîtres spéciales d'Arcachon N°2 2,5kg Producteurs & Commerçants Huîtres spéciales d'Arcachon N°3 2kg Producteurs & Commerçants
- Marque : Producteurs & Commerçants
- GTIN 3250392736620 Lot Date de conditionnement : 18/12/2023 au 27/12/2023
GTIN 3250392736583 Lot Date de conditionnement : 18/12/2023 au 27/12/2023
- Conditionnements : Bourriche 2kg et 2.5kg
- Date début/fin de commercialisation : du 19/12/2023 au 29/12/2023
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 33.199.032 CE
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : ITM

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence de norovirus
- Risques encourus par le consommateur : Norovirus

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : vendredi 12 janvier 2024

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre